



Le « 5-pages » Master 2 Soins Humanités Société

Ce que l'on attend...

Ce document est à considérer comme un point d'étape dans l'élaboration du mémoire de recherche. Il s'agit non pas de fixer la forme définitive du projet, mais d'organiser un certain nombre d'éléments qui en sont constitutifs.

1. La première étape consiste à identifier le thème du travail et à dégager une problématique : montrer ce qui, dans l'objet d'étude, suscite des questionnements, des étonnements, pose des problèmes et proposer des explications possibles (des hypothèses qui permettront d'éclairer les enjeux sous-jacents aux questions et aux problèmes que l'on a repérés).
2. Cette première réflexion conduit très vite à constater que d'autres ont déjà travaillé sinon sur le même sujet, du moins sur des champs avoisinants (même domaine, ou bien « mécanismes » analogues dans d'autres domaines, etc.). De là la nécessité d'une revue de littérature. Ce recensement de travaux permet de mettre en perspective la problématique que l'on cherche à dégager et, par là même, à en préciser la formulation.
3. Une fois en possession d'une problématique et d'un repérage bibliographique, il faut s'atteler à la façon dont on tentera d'apporter une ou des réponses à sa question de recherche. Il s'agit donc de proposer un choix de méthode et de le justifier, en montrant pourquoi telle option d'enquête est la plus appropriée, compte tenu du sujet et de la problématique, mais aussi des conditions de faisabilité.
4. Enfin, le document propose une brève liste de références bibliographiques, qui informent le lecteur des bases scientifiques sur lesquelles ce travail de recherche s'appuie.

Et sous quelle forme

- 5 pages de texte (numérotées) hors bibliographie et page de garde (laquelle n'est pas obligatoire) ;
- Nommer le fichier de la manière suivante : [Nom] 5 pages [année] ;
- Les marges sont de 2,5 cm à gauche et à droite, de 2 cm en haut et en bas ;



- Le caractère de référence est de type Times ou Times New Roman en corps 12 pt ou Geneva en corps 10 pt avec un interligne 1,5. Un autre type de caractère peut être utilisé à condition qu’il soit sobre et lisible (pas de corps inférieur à 12 points).
- Dans le texte, les références bibliographiques sont notées entre parenthèses avec le(s) nom(s) d’auteur(s) et l’année de parution pour les ouvrages (Visier et Zoïa 2009) comme pour les articles (Moutot 2023), les rapports (OMS Europe 1996) et les thèses (Birouste 2014). Si le texte est cité, la page doit être mentionnée dans la parenthèse (Rollin 2023, p. 6).
- L’utilisation du logiciel libre Zotero et du style de citation Elsevier Harvard ou Tapuscrit facilitent grandement la mise en forme bibliographique.
- En fin de texte, les références sont classées par ordre alphabétique selon le modèle suivant :

BIROUSTE Guilhem, 2014, *Les usages médicaux du social. Médecine générale et inégalités*, Thèse de science politique, Université Montpellier 1, Montpellier.

MOUTOT Gilles, 2023, « Formes du dépaysement : les opérations de la dialectique négative » dans Isabelle Aubert et Katia Genel (dir.), *Adorno. Dialectique et négativité*, Paris, Vrin (coll. « Bibliothèque d’histoire de la philosophie »), p. 155-170.

OMS EUROPE, 1998, *Therapeutic patient education: continuing education programmes for health care providers in the field of prevention of chronic diseases ; report of a WHO working group*, Copenhagen, World Health Organization. Regional Office for Europe.

ROLLIN Jérémy, 2023, « L’adoption des essais contrôlés randomisés entre norme institutionnelle, domination médicale et espoir de valorisation de la kinésithérapie », *Revue d’anthropologie des connaissances*, 1^{er} septembre 2023, vol. 17, n^o 3.

VISIER Laurent et ZOÏA Geneviève, 2009, *La carte scolaire et le territoire urbain*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « La ville en débat »), 104 p.